

14^e
édition

PRIX *Le Monde* DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE LE RÈGLEMENT

Notre ambition commune est triple

1. Décloisonner le savoir et encourager la recherche universitaire en lui offrant une audience élargie.
2. Créer une dynamique d'échange entre le monde de l'édition et celui des universités et encourager un débat d'idées permanent autour des chercheurs et de leurs savoirs.
3. Encourager les chercheurs à aborder des recherches concernant les problèmes fondamentaux qu'ils rencontrent, ainsi que les grands problèmes du monde contemporain.

Les membres du comité de lecture destinataires du dossier de candidature et ceux du jury du Prix *Le Monde* seront particulièrement attentifs :

- au caractère novateur de la thèse défendue, soit qu'elle aborde un champ de recherche inédit ou peu exploré, soit qu'elle propose un point de vue original au regard de la littérature antérieure ;
- aux efforts fournis par les candidats pour s'exprimer dans un langage accessible. Si la thèse recourt à des concepts et des formalisations indispensables, l'auteur doit aussi montrer sa capacité à partager ses émotions et ses découvertes ;
- à la qualité réflexive dans le travail : c'est-à-dire à l'aptitude du chercheur à réfléchir sur lui-même, sur les présupposés de son travail et sur les modifications que celui-ci a apportées à sa façon de voir, et sur la portée sociale de son travail ;
- à l'esprit interdisciplinaire de l'approche : la thèse, pour rendre compte d'une réalité complexe, intègre les connaissances et les méthodes de plusieurs disciplines pour saisir son objet. Elle permet de replacer celui-ci dans son contexte.

Le règlement ci-après expose l'organisation du prix et précise :

- . en annexe I, les conditions de participation pour les candidats relevant des thèses de sciences dites « humaines et sociales » ;
- . en annexe II, les conditions de participation pour les candidats relevant des thèses de sciences de la vie, de la matière, et technologies*.

Article 1

La Société éditrice du *Monde*, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 149 017 497 euros, dont le siège social est situé 80, boulevard Auguste-Blanqui, 75707 Paris Cedex 13, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 433 891 850 (ci-après « *Le Monde* »), organise chaque année « le Prix *Le Monde* de la recherche universitaire » (ci-après « le prix »).

Les candidatures de la quatorzième édition de ce prix seront enregistrées du 20 décembre 2010 au 1^{er} mars 2011, date de limite d'envoi du dossier par mail. Le prix est ouvert aux titulaires d'un doctorat ayant soutenu, au sein d'une université française ou étrangère, une thèse rédigée en français.

Il comporte deux volets :

- Le premier pour les thèses dites de sciences humaines et sociales ;
- Le second pour les thèses de sciences de la vie, de la matière, et technologies

Article 2

Les candidats remplissant les conditions mentionnées aux annexes I et II doivent s'inscrire à l'adresse prixrecherche@lemonde.fr en joignant à leur courriel au format PDF :

- le formulaire d'identification dûment rempli (disponible sur le site www.lemonde.fr/prixrecherche), la copie d'une pièce d'identité et une attestation de diplôme délivrée par l'université de rattachement ;
- un extrait de la thèse – soit cinq pages au maximum choisies en toute liberté par le candidat ;
- la table des matières de la thèse ;
- le rapport de soutenance et les pré-rapports de thèse ;
- un article présentant la thèse (cf annexe I et annexe II).

Seuls les dossiers adressés en PDF seront enregistrés. Les candidats ne disposant pas d'un logiciel permettant d'enregistrer nativement dans le format PDF ont la possibilité de télécharger un utilitaire gratuit. Par exemple PDF Writer d'Acrobat : <http://www.01net.com/telecharger/windows/Utilitaire/imprimantes/fiches/29048.html>

Les inscriptions et les envois de dossiers par courrier ne seront pas acceptés.

Article 3

Les dossiers adressés par les candidats font l'objet d'une présélection par un comité de lecture composé de personnalités des communautés scientifique et culturelle pressenties par l'équipe du *Monde*.

Les candidats retenus à l'issue de cette phase de présélection seront informés individuellement par courriel, et leurs noms pourront être publiés dans *Le Monde*.

Aucune notification ne sera adressée aux candidats non retenus à l'issue de cette phase de présélection.

Article 4

Le Prix *Le Monde* de la recherche universitaire est attribué à cinq thèses dites de sciences humaines et sociales et cinq thèses de sciences de la vie, de la matière et de technologie, parmi les dossiers présélectionnés.

L'attribution du prix se fait à la majorité simple d'un jury coprésidé par Edgar Morin pour les thèses de sciences humaines ou Pierre Léna pour les thèses de sciences de la vie, de la matière et de technologie et par un membre de la direction du *Monde*.

Les dirigeants des fondations et des entreprises partenaires, ainsi qu'un représentant du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche complètent chaque jury.

Les membres du jury disposent chacun d'une voix. En cas de partage des voix, Edgar Morin ou Pierre Léna ont voix prépondérante.

Le vote par délégation est admis, chaque membre du jury ne pouvant recevoir qu'un seul pouvoir.

Le prix est décerné annuellement. En cas de désistement d'un des lauréats, le Prix sera attribué au dossier ayant recueilli le nombre de voix immédiatement inférieur.

Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer le prix si aucun des textes reçus ne lui paraît digne d'être publié.

Article 5

Les décisions du comité de présélection et du jury sont sans appel.

Article 6

En s'inscrivant au prix, le candidat s'engage :

- à autoriser l'inclusion des articles communiqués dans une base de données mise en place par *Le Monde* et la publication éventuelle desdits articles sur tout support jugé utile par les organisateurs. La participation au prix vaut de la part des candidats déclaration de cession, à titre gratuit et non exclusif, de leurs droits de représentation et de reproduction des articles communiqués (les divers documents fournis ne seront pas restitués) ;

Et, pour les candidats titulaires d'une thèse de sciences dites « humaines et sociales » :

- à une réécriture par lui-même selon les conditions prévues dans le contrat d'édition conclu avec l'éditeur de l'ouvrage, les Presses universitaires de France, pour les thèses de sciences humaines.

Le Monde n'étant pas éditeur, il ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des décisions prises par les Presses universitaires de France concernant la publication ou la non-publication de l'ouvrage.

La première édition est exempte de redevances au titre des droits d'auteur.

Et, pour les candidats titulaires d'une thèse de sciences de la vie, de la matière, et technologies :

- à participer à un entretien ou à rédiger un article qui sera publié à titre gracieux dans le quotidien *Le Monde*.

Article 7

Le Monde se réserve la possibilité de faire état des prénoms, noms et ville de résidence des lauréats, sans que cela leur confère un droit à rémunération ou un avantage quelconque autre que la remise du prix.

Article 8

Le Monde ne peut en aucun cas être tenu pour responsable en cas de problème d'acheminement ou de perte des thèses des candidats présélectionnés par La Poste ou de dysfonctionnement des réseaux de télécommunications pour l'envoi des dossiers d'inscription.

Si les circonstances l'exigent, *Le Monde* se réserve le droit d'écourter, de proroger, de reporter, de modifier ou d'annuler le prix à tout moment, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait.

Elle s'efforcera, dans toute la mesure du possible, de donner une information préalable par tout moyen approprié sur ces changements.

Article 9

Le présent règlement est soumis exclusivement à la loi française.

Toute contestation relative à son interprétation ou son application devra être formulée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Prix *Le Monde* de la recherche universitaire - A l'attention de Laurent Greilsamer - *Le Monde* - 80, boulevard Auguste-Blanqui - 75707 Paris Cedex 13.

Article 10

Conformément aux dispositions de la loi sur l'informatique, les fichiers et la liberté du 6 janvier 1978, les candidats disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant en s'adressant à l'adresse suivante : Prix *Le Monde* de la recherche universitaire - A l'attention de Laurent Greilsamer - *Le Monde* - 80, boulevard Auguste-Blanqui - 75707 Paris Cedex 13.

Article 11

La participation au prix implique l'acceptation du présent règlement.

Annexe I

THÈSES DITES DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

- Le jury est coprésidé par Edgar Morin.
- Le prix est ouvert aux docteurs ayant soutenu leur thèse entre le 31 octobre 2009 et le 31 décembre 2010 et ayant obtenu la mention très honorable ou très honorable avec les félicitations du jury (pour les thèses soutenues dans une université française, sauf si celle-ci a renoncé officiellement à décerner des mentions).
- Les inscriptions seront enregistrées par mail uniquement du 20 décembre 2010 au 1^{er} mars 2011 inclus.
- Les pièces à produire et à envoyer à l'adresse mail prixrecherche@lemonde.fr en PDF en plus de celles décrites à l'article 2 sont :

– une fiche signalétique dactylographiée qui, d'une part, expose dans un langage accessible à un large public la problématique de la thèse (environ 3 000 signes, espaces compris) et, d'autre part, indique comment l'auteur évalue la pertinence et l'impact de son travail au regard de problèmes et d'enjeux contemporains (3 000 signes également) :

La thèse peut-elle contribuer, même de loin, à l'action ? Quel est son intérêt pour nos sociétés contemporaines ? Cette fiche permettra d'apprécier la capacité du docteur à expliquer de façon brève et synthétique la « thèse de sa thèse » et son engagement à la défendre.

Elle devra également faire figurer cinq mots-clefs représentatifs de la thèse, ainsi qu'une proposition de titre pour l'ouvrage à venir si le dossier était retenu au terme des deux sélections ;

– un article de 10 pages (30 000 signes maximum, espaces compris) qui reprend l'articulation décrite ci-dessus (problématique et pertinence) de façon plus développée. Il ne s'agit donc pas d'un simple résumé de la thèse.

Concernant les thèses dont la problématique fait appel à une étude iconographique, il est recommandé à leur auteur de joindre un cahier spécial de 5 pages rendant compte du caractère illustré de la thèse.

■ Seuls les candidats présélectionnés – au nombre de vingt – seront avertis par courriel et devront envoyer leur thèse au Monde (une version papier et une version sur CD ou DVD) par voie postale selon un délai de rigueur qui leur sera indiqué. Ces exemplaires ne seront pas restitués.

■ Les résultats du prix seront proclamés durant l'été 2011. Ce dernier récompensera cinq thèses. Le prix ouvre droit à la publication d'une version remaniée de la thèse dans la collection « Partage du savoir » aux Presses universitaires de France.

■ En participant au Prix *Le Monde* de la recherche universitaire, les candidats certifient qu'ils n'ont pas conclu d'accord en vue de la publication de leur thèse chez un autre éditeur que les Presses universitaires de France et s'engagent sur l'honneur, s'ils sont sélectionnés, à réserver la première publication de leur thèse aux Presses universitaires de France.

Annexe II

THÈSES DE SCIENCES DE LA VIE, DE LA MATIÈRE, ET TECHNOLOGIES

- Le jury est coprésidé par Pierre Léna.
- Le prix est ouvert aux docteurs ayant soutenu leur thèse entre le 31 octobre 2009 et le 31 décembre 2010 et ayant obtenu la mention très honorable ou très honorable avec les félicitations du jury (pour les thèses soutenues dans une université française, sauf si celle-ci a renoncé officiellement à décerner des mentions).
- Les inscriptions seront enregistrées par mail uniquement du 20 décembre 2010 au 1^{er} mars 2011 inclus.
- Les pièces à produire et à envoyer à l'adresse mail prixrecherche@lemonde.fr en PDF en plus de celles décrites à l'article 2 sont :
 - un article dactylographié d'environ 6 000 signes (espaces compris) exposant avec précision et dans un langage accessible à un large public la problématique des travaux : la genèse du sujet, son contexte scientifique et historique, la méthodologie et l'appareil expérimental requis, l'évaluation des résultats au regard de problèmes et d'enjeux contemporains... Quel est l'intérêt de cette thèse pour nos sociétés contemporaines ? Plus qu'une position de thèse classique répondant aux critères académiques, cet article doit raconter une histoire. Faire une thèse est une aventure scientifique dont on peut faire le récit. Cet article pourra être illustré de schémas, de tableaux ou de photographies (la totalité des illustrations ne devant pas excéder le nombre de 7).
- Seuls les candidats présélectionnés par le comité scientifique seront avertis par courriel et devront envoyer leur thèse au Monde (une version papier et une version sur CD ou DVD) par voie postale selon un délai de rigueur qui leur sera indiqué. Ces exemplaires ne seront pas restitués.
- Les résultats seront proclamés à l'automne 2011. Cinq docteurs seront récompensés. Ils se verront proposer la publication d'un entretien ou d'un article (écrit sur la base de celui fourni pour la sélection avec l'appui d'une aide éditoriale) présentant leurs travaux pour un large public. Ces articles seront publiés à titre gracieux dans un supplément dédié du quotidien *Le Monde*.

* Sous cette appellation, nous comprenons toutes les thèses relevant des départements scientifiques universitaires suivants : « Mathématiques, informatique », « Physique et sciences pour l'ingénieur », « Sciences de la Terre et de l'univers », « Chimie », « Biologie, médecine, santé », étant entendu que notre approche privilégie l'interdisciplinarité.